



Prévention incendie sur les chantiers Pour que les étincelles ne mettent pas le feu

Il n'est pas rare que des incendies se déclarent sur des chantiers. La négligence provoque au moins un incendie par jour sur un chantier en Suisse. Plusieurs facteurs augmentent le risque d'incendie, notamment le nombre d'intervenants sur le chantier, la pression induite par les délais et le budget, une formation insuffisante du personnel, ainsi qu'un manque d'ordre sur le chantier. Par exemple, si l'on ne prend pas suffisamment garde à son environnement lors de travaux produisant des étincelles, des matériaux facilement inflammables peuvent prendre feu. Par la suite, le feu se propage et l'incendie peut faire des blessés. Fréquemment, les dommages se chiffrent en millions. Un incendie de chantier entraîne également des démarches juridiques. Mais tout cela pourrait être évité en appliquant quelques mesures simples.

Reconnaître les risques généraux

- La pression induite par le respect des délais et du budget peut inciter à renoncer aux précautions nécessaires dans l'exécution des travaux.
- Le personnel insuffisamment formé ou instruit ne connaît pas les dangers inhérents à l'utilisation de certains outils de travail.
- Le manque d'ordre sur le chantier entraîne un risque d'incendie accru. Il en va de même pour l'absence de directives concernant les zones où il est autorisé de fumer ou pour le non-respect de telles directives.
- Aucune réflexion n'a été menée pour assurer la sécurité incendie sur le chantier, ou les mesures prévues ne sont pas ou ne sont que partiellement mises en œuvre.
- Les mesures visant à réduire les dommages ne sont pas mises en place. Il manque notamment des extincteurs portatifs, ou le personnel ne sait pas comment réagir en cas d'incendie.

Connaître les causes d'incendie de manière spécifique

- Thermocollage, soudage et séchage à flamme nue
- Soudage, découpage et techniques connexes, jets d'étincelles
- · Installations électriques provisoires
- Utilisation d'équipements et d'appareils (électriques)
- Matières auto-inflammables, p. ex. huile de lin
- Articles de tabac
- · Incendies criminels



Prendre des mesures

- Planifier et exécuter soigneusement les travaux présentant un risque d'incendie, en évitant la pression induite par le respect des délais et du budget.
- Former et instruire le personnel afin qu'il connaisse les dangers inhérents à l'utilisation des outils de travail et qu'il sache comment réagir en cas d'urgence.
- Veiller à ce que l'ordre règne sur le chantier. Ce point comprend également l'adoption de directives concernant les zones où il est autorisé de fumer sur le chantier ainsi que sur le stockage des matériaux inflammables ou auto-inflammables.
- Élaborer un concept « Sécurité incendie sur les chantiers » adapté au chantier en question, et faire appliquer les mesures.
- Mettre en place des mesures visant à réduire les dommages, par exemple disposer des extincteurs portatifs sur le chantier.
- Lors de l'exécution de travaux spécifiques, respecter les règles applicables en matière de prévention contre les incendies. Ce point inclut notamment le respect des distances de sécurité lors du soudage, du découpage, des travaux à flamme nue et des jets d'étincelles, ainsi que la réalisation des contrôles ultérieurs nécessaires.

Arguments en faveur de mesures de prévention incendie

Éviter les blessures

Un incendie sur le chantier menace la sécurité des personnes présentes. En plus du personnel effectuant le travail demandé, des personnes extérieures au chantier, telles que les passants ou des sapeurs-pompiers, peuvent être mises en danger.

Éviter les répercussions financières

Les incendies de chantier ont toujours des répercussions financières. Outre les éventuels dommages corporels, les dommages matériels sont souvent très onéreux. Et le responsable des dommages peut être visé par des demandes d'indemnisation. Même lorsque les coûts sont d'abord pris en charge par une assurance, les personnes responsables doivent s'attendre à une action récursoire et donc à devoir assumer une partie du montant des dommages.

Éviter des retards dans la réalisation du chantier

Les retards de construction ne sont pas seulement contrariants, ils engendrent aussi des coûts qui augmentent rapidement et sont susceptibles d'entraîner des sanctions conventionnelles.

Protéger sa réputation

Un incendie de chantier donne une mauvaise image de l'entreprise responsable de l'incendie.

Organisation

L'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI soutient ses membres dans le domaine de la prévention. Elle est active à la fois dans la protection incendie et dans la prévention des dangers naturels. L'AEAI forme des spécialistes dans ces deux domaines. De manière générale, l'AEAI s'emploie à réduire les dommages aux personnes et aux bâtiments. Dans ce but, l'AEAI développe, sur mandat des établissements cantonaux d'assurance, des instruments de prévention.

Éviter une enquête de police

Après un incendie, la police enquête pour déterminer la cause de l'incendie. Si la cause peut être rattachée à une négligence de la part d'une personne impliquée dans le chantier, une condamnation pour incendie par négligence ou pour incendie criminel est prononcée. Celle-ci peut viser des ouvriers, mais également les personnes chargées de la conduite et de la surveillance du chantier.



Adopter le bon comportement est décisif

Nous vous soutenons dans la prévention contre les incendies sur les chantiers. Lisez notre guide et renseignez-vous sur les différents risques d'incendie et sur les mesures de protection appropriées. Le guide contient aussi des listes de contrôle, qui constituent des instruments de travail simples pour les responsables hiérarchiques comme pour le personnel subordonné afin de ne jamais perdre de vue les mesures de protection essentielles. Une mise en œuvre correcte de ces conseils pratiques permet d'éviter les dommages, et donc aussi leurs conséquences pénales ainsi que les prétentions en dommages et intérêts selon le droit civil.



www.vkg.ch/chantiers